|  |
| --- |
| Une mise en demeure est une lettre officielle dans laquelle vous demandez une dernière fois à votre interlocuteur d’exécuter ses obligations. En l’espèce, il s’agit de contraindre le preneur à passer à l’écrit suite à la réforme du bail à ferme. On l’utilisera de préférence après avoir tenté plusieurs rappels, en vain. Cette étape est préalable à tout appel à la justice ! **La mise en demeure est envoyée de préférence par courrier recommandé avec accusé de réception.****Pour faire au mieux**, joignez à cette lettre le PV de délibération dans lequel le conseil de Fabrique prend la décision d’entreprendre toutes les démarches nécessaires pour le passage à l’écrit des baux à ferme, et dans lequel vous désignez une ou deux personne(s) chargée(s) de représenter la Fabrique et de signer cette lettre.Joignez également le mémo « Passage à l’écrit des baux à ferme oraux suite à la réforme », afin que l’agriculteur puisse prendre connaissance des démarches à suivre. |

[Ajoutez les informations relatives à la fabrique]

[Ajoutez le nom et l’adresse du destinataire]

[Ajoutez le lieu et la date]

**Mise en demeure**

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Objet : Passage à l’écrit**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez déjà probablement, la matière du bail à ferme fut l’objet d’un profond remaniement à l’occasion du *décret du 02 mai 2019 modifiant diverses législations en matière de bail à ferme*. Cette réforme, ayant notamment pour but d’apporter plus de sécurité juridique dans les relations entre bailleurs et preneurs, rend obligatoire le passage à l’écrit pour tous les baux.

Selon les informations dont nous disposons, vous êtes locataire de(s) bien(s) précisés ci-après, appartenant à la Fabrique d’église :

Commune de Division

Section  Numéro(s)

D’une contenance totale de

Avec un revenu cadastral de

Malgré nos différentes sollicitations restées, jusqu’à ce jour, infructueuses, nous vous prions une nouvelle fois de procéder au passage à l’écrit en dressant, complétant ou signant une convention écrite de commun accord avec la Fabrique d’église, et cela avant le [ajoutez une date][[1]](#footnote-1).

Faute d’exécution dans ce délai, nous serons contraints d’entamer une procédure judiciaire. Nous vous prions donc de bien vouloir régulariser votre situation au plus vite.

Comptant sur votre diligence, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

[Signature, avec la précision de la qualité en vertu de laquelle vous agissez]

1. La réforme prévoit une possibilité de contraindre l’autre partie au passage à l’écrit, faute d’exécution dans les vingt jours d’une mise en demeure signifiée par envoi. Veillez donc à laisser un délai à votre agriculteur correspondant à vingt jours au moins. [↑](#footnote-ref-1)